

## Thème : L'espace d'étude, un levier fondamental pour favoriser les apprentissages et l'équité

Chers collègues, cette lettre inaugure une série de trois éditions diffusées au cours de l'année scolaire 2025-2026.

Son ambition : définir un outil d'information, de formation et de mutualisation pour toutes les équipes engagées dans l'accompagnement du travail personnel des élèves.

Chaque numéro abordera un axe central du dispositif Devoirs Faits, articulant les apports de la recherche, des retours d'expériences ainsi que des ressources produites dans des établissements de l'académie de La Réunion.

Cette première édition met l'accent sur l'espace d'apprentissage, acteur discret mais décisif dans la réussite et l'égalité des chances.

*Catherine Barré – IA-IPR arts plastiques en charge du dossier Devoirs Faits*

### Édito : L'espace, un acteur silencieux mais puissant de l'égalité des chances

Le dispositif Devoirs faits est bien plus qu'un créneau d'étude : c'est un temps d'inclusion et d'équité, où chaque élève doit pouvoir travailler dans des conditions propices à la réussite, quels que soient son environnement ou ses besoins spécifiques. Le vademecum d'Eduscol le rappelle :

*« Chaque enfant doit pouvoir travailler individuellement, au calme, pour faire des exercices, répéter ses leçons ou exercer sa mémoire et son sens de l'analyse, avec la possibilité d'être aidé quand il en a besoin. »*

Cette ambition suppose une réflexion sur l'espace physique qui accueille ce temps d'étude. L'architecture scolaire n'est pas neutre : elle influence la concentration, la motivation et les interactions sociales. Comme le souligne le collectif Archiclasse : « L'architecture scolaire n'est pas un décor, mais un outil pédagogique. Elle conditionne la manière dont élèves et enseignants interagissent et apprennent. »

Objectif : transformer les salles « Devoirs faits » en espaces modulables, inclusifs et stimulants, capables de soutenir la diversité des apprentissages et des profils d'élèves.

# Zoom scientifique : Neurosciences et environnement – quand l'espace façonne l'attention

## Ce que nous apprend la recherche

Premier constat : l'espace physique agit directement sur la réussite scolaire. Des études montrent que les différences d'aménagement peuvent expliquer jusqu'à 20 % de la variance des progrès annuels des élèves. Pour mémoire, le rôle de l'enseignant dans les progrès d'un élève est généralement mesuré à hauteur de 30 %...

Aussi, lumière naturelle, qualité de l'air, acoustique, mobilier adapté sont autant de facteurs qui influencent l'attention, réduisent la fatigue cognitive et soutiennent la persistance de l'effort.

**Ce n'est pas un détail, c'est mesurable.**

Les recherches en neurosciences cognitives confirment ce que beaucoup pressentent : l'environnement physique impacte directement la capacité à apprendre. Stanislas Dehaene, dans *Les Neurones de la lecture* déjà en 2007, expliquait : « L'attention est une ressource limitée. Pour apprendre, il faut pouvoir la mobiliser et éviter qu'elle ne soit captée par des distracteurs. »

Trois constats sont a minima à considérer.

**Premier constat :** Un espace bruyant, mal éclairé ou désordonné génère une charge cognitive extrinsèque : l'élève dépense de l'énergie à filtrer les distractions, au détriment de sa concentration sur la tâche. À l'inverse, un environnement adapté et structuré libère des ressources mentales pour l'essentiel : comprendre, mémoriser, créer.

**Deuxième constat :** de simples ajustements environnementaux modifient l'attention et les apprentissages. Éviter la surcharge visuelle, adapter la disposition des tables selon l'objectif de séance, organiser la salle pour fluidifier les transitions entre cadrage collectif et autonomie : ces gestes, anodins en apparence, transforment la dynamique du groupe. À l'inverse, un cadre bruyant, éblouissant ou mal ventilé freine même les élèves les plus motivés.

**Troisième constat :** il n'existe pas de configuration unique ou figée.

L'organisation spatiale d'une séance de Devoirs Faits doit rester évolutive, car elle dépend à la fois de l'intention pédagogique du moment et des besoins réels des élèves, qui peuvent varier au cours même de la séance. Les îlots favorisent la coopération et les échanges ; le dispositif en U ou en rangs soutient le travail collectif et les phases d'explicitation ; les espaces calmes permettent la concentration individuelle. La force du dispositif réside dans sa modularité : la capacité à ajuster rapidement la forme du groupe, le cadre de travail et le type d'accompagnement. Passer sans heurts d'un cadrage collectif à un travail collaboratif, puis à une phase de synthèse silencieuse, c'est ce qui rend Devoirs Faits efficace et vivant.

### Quels sont les leviers pour une amélioration des espaces ?

- Aligner les affichages sur l'objectif du jour. Privilégier la clarté : consignes, critères de réussite, exemples-types. Éviter la surcharge décorative pour centrer l'attention sur l'essentiel.
- Utiliser le mur principal comme tableau de bord collectif. Calendrier, objectifs, mots-clés, barèmes de relecture : rendre visibles les attentes diminue les sollicitations répétitives et développe l'autonomie.
- Créer des zones d'activité distinctes. Coin regroupement, espace lecture/étude silencieuse, zone de travail en petits groupes. Cette organisation fluide réduit les temps morts et facilite l'engagement.
- Maîtriser lumière et acoustique. Éviter l'éblouissement, filtrer les flux lumineux, amortir le bruit de fond (patins de chaises, tentures, tapis). Ces ajustements simples améliorent le confort cognitif sans coût important.

### Comment peut-on tenter de faire mieux avec l'existant ?

- Moduler l'espace pour multiplier les usages. Un coin lecture avec quelques coussins, une table dédiée aux projets, un tableau mobile pour les exposés : ces aménagements simples augmentent l'autonomie et la coopération.
- Adapter la disposition selon l'activité. Alternier îlots, demi-cercle, U ou rangs : chaque configuration soutient une dynamique différente. Les changements de place ponctuels réinitialisent l'attention.
- Valoriser les « espaces perdus ». Couloirs, halls ou paliers peuvent devenir des zones calmes d'étude, renforçant autonomie et sérénité.
- Introduire verdure et confort raisonnés. Plantes, éclairages doux, palette visuelle sobre : ces éléments accroissent bien-être et concentration à coût réduit.

***Si on devait faire une synthèse : ce qui compte, ce n'est pas la quantité d'objets nouveaux, mais la clarté des usages, la sobriété visuelle, la fluidité de circulation et la cohérence pédagogique.***



### Ressources et outils pour aller plus loin

- Webconférence de l'IFE : [Quel rôle des espaces physiques dans les apprentissages en milieu scolaire ? par Guilhem Labinal](#)
- [Vademecum Devoirs faits \(Eduscol\)](#)
- Archiclasse : plateforme du ministère avec des exemples concrets et des plans modulables.

<https://archiclasse.education.fr/Outil-ArchiScope>

<https://batiscolaire.education.gouv.fr/sites/default/files/2025-05/guide-college-2025-05-19-pdf-39262.pdf>

## Offres de formation et accompagnement

La DRANE propose, dès janvier 2026, d'intervenir à votre demande dans votre établissement à travers des Formations d'Initiative Locale (FIL). Ces formations peuvent être programmées avec un délai de quatre semaines via l'E AFC, ou sous forme de FIL Flash pour des équipes restreintes (entre 2 et 9 personnes) – typiquement les équipes Devoirs faits – sur un format de trois heures consacré à la découverte et à l'utilisation de la mallette Archiclasse.

Cette mallette peut également être empruntée par les établissements sur présentation d'un projet validé en conseil d'administration ou en comité de pilotage, afin d'expérimenter des aménagements à mobilier et moyens constants. La DRANE et l'E AFC accompagnent également les projets plus ambitieux, pouvant bénéficier de financements dédiés.

La formation repose sur trois objectifs fondamentaux : garantir l'équité en offrant à chaque élève un environnement de travail calme et adapté qui compense les inégalités domestiques ; stimuler la réussite des élèves en améliorant leur concentration, leur mémorisation et le développement de leur autonomie ; et enfin, promouvoir leur bien-être en créant un cadre agréable et moins stressant, essentiel pour un engagement durable.

### **Personnes ressources :**

Fanny-Léda CERVEAUX : [Fanny-Leda.Cerveaux@ac-reunion.fr](mailto:Fanny-Leda.Cerveaux@ac-reunion.fr)

Nathalie DELASTRE : [Nathalie-Marie.Delastre@ac-reunion.fr](mailto:Nathalie-Marie.Delastre@ac-reunion.fr)

## Zoom sur : Collège de Bassin Bleu

### Un projet né d'une démarche d'amélioration continue

Au collège de Bassin Bleu, situé dans le quartier de Sainte-Anne, commune de Saint-Benoît, à La Réunion, le dispositif « Devoirs Faits » s'est imposé, depuis sa mise en œuvre, comme un véritable levier de réussite pour les élèves. Portée par une équipe de 42 professeurs, l'organisation actuelle résulte d'une démarche d'auto-évaluation conduite en 2022, qui a permis d'ajuster les pratiques et de renforcer la cohérence pédagogique de l'ensemble du dispositif.

À la suite de cela, une enquête approfondie menée auprès des parents, des élèves et des enseignants a mis en évidence plusieurs difficultés récurrentes, notamment en anglais mais pas uniquement, conduisant l'établissement à s'interroger et à repenser son accompagnement pédagogique.

#### Des objectifs clairs et une organisation structurée

Le projet s'articule autour d'objectifs précis, dont l'élaboration d'une charte des devoirs visant à encadrer et valoriser le travail personnel des élèves. Face au turn-over des équipes, l'établissement a fait le choix de s'appuyer sur une équipe volontaire, même si le recrutement reste parfois problématique, certains enseignants se retrouvant assignés à ce dispositif par défaut plutôt que par choix notamment pour compléter les services.

L'organisation priorise les niveaux selon leurs besoins spécifiques : les classes de sixième sur l'adaptation au collège, tandis que les cinquièmes et quatrièmes bénéficient d'un accompagnement en binômes (12 élèves, deux enseignants). Les troisièmes, quant à eux, sont orientés vers la préparation au DNB, à la certification Pix et aux stages.

#### Un aménagement spatial pensé pour la réussite

L'établissement a fait le choix stratégique d'organiser l'espace selon une séparation par tâches : une salle dédiée à l'activité accompagnée et une salle calme silencieuse (en projet). Cette organisation spatiale permet une répartition dans les salles à la demande des élèves ou du binôme encadrants, favorisant ainsi la différenciation pédagogique.

Dans la salle d'activité accompagnée, la disposition en îlots pour petits groupes d'élèves offre un cadre propice au travail collaboratif. Les élèves peuvent organiser librement le mobilier selon leurs besoins, une flexibilité dont la mise en place au début n'est pas toujours évidente, mais qui permet l'installation d'une routine dans la durée. Cette liberté d'aménagement favorise activement le travail en petits groupes de 2 à 3 élèves, la coopération ou le tutorat entre pairs, ainsi que l'autonomie individuelle.

*L'espace dédié « Accompagnements aux devoirs & ateliers coup de pouce » du Collège Bassin Bleu – octobre 2025.*

#### Des moyens innovants et une professionnalisation des acteurs

Le collège a déployé des outils numériques performants pour soutenir le dispositif. Le carnet des apprentissages et des questionnaires via Pronote permettent un suivi personnalisé.

L'accès aux ressources est particulièrement bien pensé : les outils essentiels comme les manuels, dictionnaires et encyclopédies sont disponibles sur place, les ressources numériques (tablettes, Internet) sont facilement accessibles, et des zones de stockage (armoires, bacs, classeurs DF) existent pour le matériel spécifique.

Un effort important de professionnalisation a été entrepris auprès de tous les acteurs : AED (Assistants d'Éducation), AESH (Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap) et enseignants. Ces derniers interviennent notamment pendant leurs heures creuses dans l'emploi du temps, même si certaines disciplines comme la technologie se trouvent surreprésentées.

## **Des solutions adaptées aux différents profils d'élèves**

Face au refus de certains élèves qui affirment ne pas avoir de devoirs, l'établissement a créé un « atelier coup de pouce » d'une durée d'un mois, financé par l'enveloppe HSE du dispositif Devoirs Faits. Ces heures incluent également des interventions en classe post-cours et en classe relais.

Pour les élèves de troisième, un atelier « coup de pouce » spécifique est mis en place afin de préparer le diplôme national du brevet. Organisé sur la pause méridienne, il s'appuie sur des cartes thématiques et un calendrier d'échéances précises pour structurer la progression. Ce dispositif, ouvert à tous les élèves volontaires, se déploie uniquement dans les semaines précédant les brevets blancs ainsi qu'avant les épreuves nationales du brevet.

## **Une organisation optimisée et un suivi rigoureux**

Les moyens déployés sont conséquents pour l'entrée dans le dispositif en classe de sixième : avec 12 élèves maximum par heure en dédoublement et deux enseignants présents, l'encadrement est de qualité. Les séances durent une heure, complétées par l'atelier coup de pouce centré sur le français et les mathématiques.

Cette organisation favorise particulièrement l'autonomie des élèves. Le nombre d'élèves volontairement réduit permet une mise en autonomie plus facile et un suivi personnalisé. L'aménagement des espaces contribue de manière significative à créer un cadre de travail serein et propice à la concentration.

Le collège a mis en place des outils de suivi performants : récapitulatif des conseils de classe sur tableau Excel, cahier de texte Pronote servant de base de connaissance pour identifier le travail à réaliser, ce qui permet de garantir une juste charge de travail pour les élèves. À l'occasion des conseils de classes, l'engagement dans les compétences transversales des élèves est ainsi pris en compte.

## **Communication et implication des familles**

La réussite du dispositif repose aussi sur une communication renforcée avec les familles. Des réunions plénières sont organisées pour les parents, et les professeurs principaux maintiennent un lien régulier. Un système de fiches d'inscription permet de formaliser l'engagement dans le dispositif, rebaptisé localement « accompagnement aux devoirs » pour mieux refléter sa finalité.

Malgré les horaires non alignés des séances de devoirs faits, qui peuvent compliquer l'organisation, l'accent est mis sur le développement de l'autonomie des élèves et la qualité de la communication entre tous les acteurs.

## **Des résultats encourageants et un climat scolaire amélioré**

Les efforts déployés portent leurs fruits à plusieurs niveaux. D'une part, le collège de Bassin Bleu enregistre de bons résultats au brevet, d'autre part, une amélioration notable du climat scolaire et de la mise au travail des élèves est constatée grâce à l'usage de ces espaces dédiés. Cette double réussite démontre qu'avec des moyens adaptés, une équipe engagée et une organisation spatiale réfléchie, le moment « Devoirs faits » peut véritablement devenir un facteur déterminant de la réussite scolaire.

L'espace dédié parvient à créer une rupture avec la forme scolaire vécue en classe, un aspect sur lequel l'établissement pourrait encore progresser pour renforcer l'attractivité du dispositif et accentuer la différenciation entre les temps d'enseignement et les temps d'accompagnement.

## Conclusion

Le dispositif Devoirs Faits du collège de Bassin Bleu illustre ainsi comment un établissement peut transformer les difficultés identifiées en opportunités d'innovation pédagogique, au service d'une réussite partagée par tous les élèves. L'attention particulière portée à l'organisation spatiale, à l'accessibilité des ressources et à l'autonomie des élèves constitue un modèle inspirant pour d'autres établissements souhaitant interroger, développer et aménager son propre espace « Devoirs faits ».

*Informations recueillies lors d'un entretien mené avec Luc Guilbaud, professeur d'Histoire et Géographie, référent Devoirs Faits, le vendredi 24 octobre 2025.*

*Merci à M. Ludovic BARBE, le principal du collège pour son accueil lors de cette visite.*

*Retrouver l'ensemble de la documentation du collège dans le cloud académique dédié.*

## NUAGE académique « Devoirs faits »

Le Nuage académique « Devoirs faits » met à votre disposition trois dossiers complémentaires :

- ANALYSER
- COMMUNIQUER
- OUTILLER

[Accéder au Nuage](#)

Cet espace de partage, régulièrement actualisé, deviendra le cœur de la mutualisation académique du dispositif.



## Droits de suite et appel à contribution

Chaque lettre s'enrichira de vos retours et expérimentations. Vos photos, plans, fiches pratiques ou témoignages nourriront les prochains numéros. Une veille collaborative rassemblera les innovations observées dans les collèges de l'académie.

Vous l'aurez compris cette première lettre est une invitation à penser l'espace comme un levier d'équité et d'efficacité afin de renforcer la cohérence, la créativité et l'impact du dispositif Devoirs faits dans l'académie de La Réunion.



**Vous pouvez m'adresser vos remarques et propositions à l'adresse suivante :**

**Matthieu CLEMENT**

matthieu.clement@ac-reunion.fr

Chargé de mission académique « Devoirs Faits »

**Prochain numéro : les contributions possibles de l'IA à l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers.**

*À bientôt de vos nouvelles, initiatives et partage de votre expertise !*